

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION
~~GENERAL SECRETARIAT~~
COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

P R E S S R E L E A S E

10236/93 (Presse 198)

1711th meeting of the Council

- GENERAL AFFAIRS -

Luxembourg, 22 November 1993

President: Mr Willy CLAES
Minister for Foreign Affairs
of the Kingdom of Belgium

10236/93 (Presse 198 - G)

EN

1

FORMER YUGOSLAVIA

The Council meeting was also attended by Lord Owen, General Cot and General Briquemont.

The Council held a detailed discussion of the situation in former Yugoslavia and the prospects for negotiation. The Presidency reported on implementation of the joint action on convoying humanitarian aid in Bosnia and Herzegovina. The Council noted with satisfaction the undertakings given by the parties at the 18 November meeting chaired by Mrs Ogata, not to obstruct humanitarian-aid convoys. It will remain vigilant as to whether those commitments are being duly honoured on the ground. The Ministers agreed to return to this question at the meeting with the parties scheduled for 29 November in Geneva.

General Cot and General Briquemont presented Unprofors viewpoint on the protection of priority routes. The Council stressed the need to find additional contributions of troops or logistical support to Unprofors. The Council will return to the matter of funding humanitarian aid at its December meeting.

As part of the effort to revive the negotiating process and in view of the European Union's resolve to play a dynamic role in that context, the Council decided to invite, in close liaison with the Co-Chairmen, the parties to the conflict and the military chiefs to a meeting in Geneva on 29 November, to be attended by the twelve Foreign Ministers and the Commission on the Union side and also by the Co-Chairmen. The Unprofors military leaders will also be invited. The aim will be on the one hand to propose to the parties a new peace effort based on an improvement, to the advantage of the Muslims, of the territorial terms agreed earlier in Geneva. On the other hand it will be pointed out that such concessions as the Serbian side might make could lead to the progressive suspension of sanctions and that the efforts that the European Union is prepared to make to rebuild the former Yugoslavia are dependent on a swift return to peace and a constructive attitude on all sides.

HUMANITARIAN AID

1. The Presidency reported to Ministers following its talks with the UNHCR and Unprofor on an initial assessment of the situation as regards the choice of priority routes (see Annex). The Council also heard a report by the Unprofor commanders on the subject. The choice of route will be left to the organizations responsible for convoying aid in consultation with Unprofor, depending on the military situation, agreements reached on the ground, weather conditions and the state of the roads.

The Council stressed the need to find additional contributions of troops or logistical support to Unprofor once the relevant requirements had been clearly identified. The Member States will give shape to that commitment before the Geneva meeting. The Council agreed on the need for Member States of the European Union to put together, if appropriate under the ECMM, the fifty specialists that are essential for the operation of Tuzla airport as well as the corresponding logistical and back-up facilities.

In connection with the agreements reached between the parties on 18 November to allow the convoying of humanitarian aid to proceed, the Council wanted to see the Unprofor command able to make, against uncontrolled elements obstructing aid convoys, the swiftest and most effective possible use of all appropriate means, including air cover, as provided for by the relevant Security Council resolutions.

2. The Council noted with satisfaction the undertakings regarding the unobstructed convoying of humanitarian aid which were given by the various parties on 18 November at the meeting of the ICFY Working Party on Humanitarian Questions, chaired by Mrs Ogata. In order to consolidate and amplify those results, the European Union will invite civilian and military representatives to attend the planned meeting in Geneva. On that occasion the European Union, together with Lord Owen, will endeavour to obtain from the parties the reconfirmation of their commitments, holding good at all levels, on

keeping priority routes open, on the opening and protection by Unprofor of Tuzla airport and on the opening of air corridors, on restoring energy supplies and on the use of force against uncontrolled elements. As soon as conditions permit, the European Union will work for the reconstruction and reopening of Mostar airport.

At the meeting which the Presidency is to organize in Geneva, it will be making the following points in particular:

- the parties will be held responsible, in the eyes of their own population and of the international community, for any obstacles or impediments placed in the way of the convoying of humanitarian aid. The extortion of levies will not be tolerated;
 - the international community cannot remain indifferent to the fate of refugees, displaced persons and vulnerable population groups in Serbia and Montenegro. In compliance with Security Council resolutions, the European Union practises no discrimination in the distribution of humanitarian aid. In that spirit it will take steps to achieve accelerated and simplified processing of notifications and requests concerning humanitarian aid for Serbia and Montenegro.
3. Restoring fuel supplies will be given the highest priority. The ECMM and ECTF are requested to look into the problem and put forward proposals, which might entail their reinforcement or adjustment. Particular attention will be paid to safeguarding access routes to coal mines and gas supplies.
4. With regard to determining the needs arising from the above decisions and their financial implications, the Presidency and the Commission will draw up the report called for by the end of the month, so that decisions can be taken on budgetary funding at the December Council meeting. The ECTF and IMG will be involved in that exercise.

ANNEX

List of routes

The following routes could be used:

- Coast - Metkovic - Jablanica - Sarajevo - Tuzla ("Gannet"): once the agreement of all parties, at all levels, has been obtained, this road will return to being an important access route, owing to its capacity, low altitude and commercial potential. However, the road has been blocked and several of the bridges it crosses destroyed. It will take at least three months before it can be reopened. Obtaining such agreement and repairing and maintaining the road are top priorities.
 - Split - Duvno - Prozor - Gornivakuf - Vitez ("Diamond")
 - Zagreb - Banja Luka - Dobojska Draga - Tuzla
 - Zagreb - Banja Luka - Zenica - Sarajevo
 - Belgrade - Valjevo - Titovo - Eastern Bosnia
 - Bar - Uzice - Eastern Bosnia (railway as far as Uzice)
 - Bar - Podgorica - Niksic - Foca
 - Ploce - Metkovic - Stolac - Foca.
-

MISCELLANEOUS DECISIONS

REDUCTION OF ECONOMIC RELATIONS WITH LIBYA

The Council adopted a common position, defined on the basis of TEU Article J.2, with regard to the reduction of economic relations with Libya.

Under this Decision, economic relations with Libya will be reduced in accordance with the relevant provisions of Resolution 883(93) adopted by the UN Security Council on 11 November 1993.



Ref: BIO/93/285

DATE DOCUMENT : 93/11/22

SPECIAL MEETING OF THE GENERAL AFFAIRS COUNCIL - LUXEMBOURG, 22 NOVEMBER 1993

Les Ministres des Affaires Etrangères se sont reunis ce matin pour une session extraordinaire du Conseil de l'Union Européenne pour ne discuter qu'un seul sujet, a savoir la situation en ex-Yougoslavie.

En effet, avec la participation de Lord Owen et des Generaux Cot et Briquemont, les Ministres ont discutes de maniere approfondie deux themes specifiques, a savoir

1. l'aide humanitaire et
2. la recherche d'une solution politique.

A l'issue du debat les ministres sont parvenus a une serie de conclusions reprises dans un communique de presse dont le texte integral vous sera envoyee separement sous le no BIO 285 (suite 1).

Le texte en question merite une lecture attentive puisqu'ilcomporte un certain nombre d'elements importants, tant en ce qui concerne la procedure a suivre des aujourd'hui pour la recherche d'une solution politique, notamment pour la Bosnie/Herzegovine, qu'un certain nombre de modalites relatives a la delivrance de l'aide humanitaire pour ce meme pays.

En ce qui concerne les efforts visant l'établissement d'un accord politique entre les parties combattantes en Bosnie/Herzegovine, il a été convenu que le Conseil se reunira le 29 novembre prochain à Genève pour une réunion où seront invités les parties engagées dans le conflit ainsi que leurs chefs militaires. A cette même réunion participeront également les co-présidents Owen et Stoltenberg ainsi que des responsables militaires de FORPRONU.

A cette occasion il sera proposé aux parties un nouvel effort fonde sur une amélioration territoriale au profit des Musulmans de l'acquis de Genève. A cette fin, il est envisage de demander des concessions du côté serbe qui pourraient donner lieu à une suspension progressive des sanctions actuellement en cours.

La réunion en question s'ouvrira donc à Genève lundi prochain à 10 heures. Cette réunion sera ensuite suivie de rencontres distinctes et bilatérales avec les trois parties en question.

Il est espéré qu'ainsi une nouvelle impulsion puisse être donnée au processus de négociation à Genève de sorte qu'une percée politique et durable puisse être trouvée dans un avenir proche.

D'autre part, en ce qui concerne l'action humanitaire, pour laquelle le Conseil Européen a décidé une action commune de l'Union Européenne, le Conseil s'est référé à l'accord intervenu entre les différentes parties d'une part, et le Président du CIEY, Mme Ogata d'autre part, le 18

novembre dernier a Geneve.

Afin de consolider et de completer les resultats de cet accord, les representants civils et militaires des parties combattantes seront invitees a Geneve lundi prochain afin de reconfirmer leurs engagements en la matiere.

Il est tres important de constater que les Ministres de l'Union Europeenne ont tous souscrits a la conclusion suivante qui stipule effectivement l'utilisation de la force dans la mesure necessaire en cas d'obstruction de l'execution de l'accord du 18 novembre dernier : '... en vue de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, le Conseil souhaite que le commandement de la FORPRONU puisse faire usage, contre les elements incontrroles faisant obstruction a l'acheminement de l'aide, de la maniere la plus rapide et la plus efficace de tous les moyens appropries, y compris aeriens, tels que prevu par les resolutions pertinentes du Conseil de Securite.'

Sur la base des conclusions mentionnees ici, les Ministres ont cloture leurs travaux dans le cadre de l'Union europeenne pour ensuite participer a la reunion de l'UEO qui se deroulera a Luxembourg cet apres-midi sous la Presidence du Ministre luxembourgeois, M. Poos.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de la premiere reunion de l'UEO a laquelle l'Union Europeenne va egalement etre representee au travers de la Presidence, M. Claes, et a laquelle la Commission euroepenne, M. van den Broek, fera partie de la delegation de l'Union Europeenne.

L'ordre du jour du Conseil de l'UEO porte sur une grande serie de points specifiques, y compris bien evidemment, la situation en ex-Yougoslavie.

* * *

Ref: BIO/93/285/1
DATE DOCUMENT : 93/11/22

SPECIAL MEETING OF THE GENERAL AFFAIRS COUNCIL - LUXEMBOURG, 22 NOVEMBER 1993

Communique de presse du Conseil de l'Union Europeenne:
(VERSION PROVISOIRE)

Ex-Yougoslavie

Le Conseil s'est reuni avec la participation de Lord Owen et des Generaux Cot et Briquemont.

Le Conseil a procede a un echange de vues approfondi sur la situation en ex-Yougoslavie et les perspectives de negociations. La Presidence a fait rapport sur la mise en oeuvre de l'action commune sur l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzegovine. Il a pris note avec satisfaction des engagements pris par les parties concernant le libre acheminement de l'assistance humanitaire le 18 novembre lors de la reunion presidee par Madame Ogata. Il restera attentif a ce que ces engagements soient dument respectes sur le terrain. Ils sont convenus de revenir sur cette question lors de la reunion prevue a Geneve avec les parties le 29 novembre.

Les Generaux Cot et Briquemont ont fait valoir le point de vue de la FORPRONU concernant la protection des itineraires privilegieds. Le Conseil a rappelle la necessite de reunir des contributions additionnelles en troupes ou en aide logistique a la FORPRONU. Le Conseil reviendra sur la question du financement de l'assistance humanitaire a sa reunion de decembre.

Dans le cadre de la relance du processus de negociations et compte tenu de la volonte de l'Union Europeenne de jouer un role dynamique dans ce contexte, le Conseil a decide d'inviter, en liaison etroite avec les copresidents, les parties au conflit ainsi que les chefs militaires a une reunion a Geneve le 29 novembre, a laquelle prendront part du cote de l'Union les douze Ministres des Affaires etrangeres et la Commission ainsi que les copresidents. Les responsables militaires de la FORPRONU seront egalement invites. Le but sera de proposer aux parties, d'une part, un nouvel effort fonde sur une amelioration territoriale au profit des Musulmans de l'acquis de Geneve, en faisant valoir, d'autre part, que les concessions qui pourraient etre faites du cote serbe pourraient donner lieu a une suspension progressive des sanctions et que les efforts de l'Union europeenne est prete a entreprendre pour assurer la reconstruction de l'ex-Yougoslavie passent par le retablissement rapide de la paix et une attitude constructive de la part de toutes les parties.

Aide humanitaire - Mise en oeuvre de l'action commune

1. La Presidence a fait rapport aux ministres, suite a ses contacts avec le UNHCR et la FORPRONU, sur le premier etat de la situation pour ce qui est du choix d'itineraires privilegieds (voir annexe). A cet egard le Conseil a entendu un rapport fait par les commandants de la

FORPRONU. Le choix de l'itineraire sera laisse aux organismes charges de l'acheminement de l'aide en consultation avec la FORPRONU et ceci en fonction de la situation militaire, des accords conclus sur le terrain, du climat et de l'état des routes.

Le Conseil a rappelé la nécessite de réunir des contributions additionnelles en troupes ou une aide logistique à la FORPORNNU des qu'auront été précises les besoins en l'espèce. Les Etats membres concretiseront cet engagement avant la réunion de Genève.

Le Conseil a convenu de la nécessité pour les pays membres de l'Union européenne de réunir, éventuellement sous le couvert de l'ECMM, les cinquante spécialistes indispensables au fonctionnement de l'aéroport de Tuzla ainsi que les moyens logistiques et de soutien complémentaires.

Dans le cadre des accords conclus entre les parties le 18 novembre en vue de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, le Conseil souhaite que le commandement de la FORPRONU puisse faire usage, contre les éléments incontrôlés, faisant obstruction à l'acheminement de l'aide, de la manière la plus rapide et la plus efficace de tous les moyens appropriés, y compris aériens, tels que prévus par les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

2. Le Conseil note avec satisfaction les engagements concernant le libre acheminement de l'assistance humanitaire, qui ont été pris par les différents parties le 18 novembre lors de la réunion du groupe de travail sur les questions humanitaires de la CIEY, présidée par Mme Ogata. Afin d'en consolider et compléter les résultats, l'Union européenne invitera des représentants civils et militaires à participer à la réunion prévue à Genève. À cette occasion l'Union européenne s'emploiera, de concert avec Lord Owen, à obtenir des parties la reconfirmation de leurs engagements, valant à tous les échelons, sur la préservation des itinéraires privilégiés, ainsi que des engagements sur l'ouverture et la protection par la FORPRONU de l'aéroport de Tuzla et l'ouverture de couloirs aériens, sur le rétablissement de l'approvisionnement en énergie, ainsi que sur le recours à la force contre les éléments incontrôlés. Des que les conditions le permettront, l'Union européenne œuvrera pour la reconstruction et la réouverture de l'aéroport de Mostar.

A la réunion que la Présidence va organiser à Genève, elle fera notamment valoir les positions suivantes :

- . les parties seront tenues pour responsables, vis-à-vis de leurs propres populations et de la communauté internationale, des obstacles ou entraves qui seraient mis à l'acheminement de l'aide humanitaire. Les prélevements indus ne seront pas tolérés.
- . la communauté internationale ne peut pas rester insensible au sort des réfugiés, des personnes déplacées et des populations vulnérables en Serbie-Monténégro. Dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité, l'Union européenne ne pratique aucune discrimination quant à la répartition de l'aide humanitaire. Dans cet esprit elle

interviendra pour obtenir le traitement acceleré et simplifié des notifications et requêtes relatives à l'aide humanitaire à la Serbie-Monténégro.

3. Le rétablissement de l'approvisionnement en combustible recevra la plus haute priorité. L'ECMM et l'ECTF sont chargés d'étudier ce problème et de faire des propositions, qui pourraient entraîner leur renforcement ou leur adaptation. Une attention particulière sera accordée à la sauvegarde des voies d'accès aux mines de charbon et aux livraisons de gaz.
4. S'agissant de la définition des besoins entraînés par les décisions ci-dessus et de leur incidence financière, la Présidence et la Commission établiront le rapport demandé pour la fin du mois de manière à permettre des décisions sur l'enveloppe budgétaire au Conseil de décembre. L'ECTF et l'IMG seront associées à cet exercice.

Annexe

LISTE DES ITINÉRAIRES

Les itinéraires suivants pourraient être retenus :

- Côte - Metkovic - Jablanica - Sarajevo - Tuzla ('Gannet') dès que l'accord de toutes les parties et à tous les échelons sera obtenu, cette route, de par sa capacité, sa faible élévation, ses potentialités commerciales, redeviendra un accès important. Cette route a toutefois été bloquée et plusieurs des ponts qu'elle emprunte ont été détruits. Il faudra au moins trois mois pour qu'elle puisse être rouverte. L'obtention de cet accord et la remise en état de la route et son entretien sont des priorités absolues.
- Split - Duvno - Prozor - Gornjakuf - Vitez ('Diamond')
- Zagreb - Banja Luka - Doboj - Tuzla
- Zagreb - Banja Luka - Zenica - Sarajevo
- Belgrade - Valjevo - Titovo - Bosnie Orientale
- Bar - Uzice - Bosnie Orientale (chemin de fer jusqu'à Uzice)
- Bar - Podgorica - Niksic - Foca
- Ploče - Metkovic - Stolac - Foca.

* * *

